

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE

Ernest OUANDIE

Abel KINGE

Ruben UM NYOBE

Afana OSSENDE

Monseigneur Albert NDONGMO

COMMUNICATION
DE LA LIGUE CAMEROUNAISE DES
DROITS DE L'HOMME

§

PLAINTE CONTRE LE REGIME
TORTIONNAIRE DE YAOUNDE
de PAUL BIYA
POUR SIMULATION DE
FAUSSES NOUVELLES
EN VUE D'ORGANISER DES
ELECTIONS MASCARADES
TRUQUEES
ET ENSANGLANTEES
A SON PROFIT EXCLUSIF
HABITUEL.

SECRÉTARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050. Site Internet : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

COMMUNICATION
DE LA LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME

§

PLAINTES CONTRE LE REGIME TORTIONNAIRE DE YAOUNDE de PAUL BIYA POUR SIMULATION DE FAUSSES NOUVELLES EN VUE D'ORGANISER DES ELECTIONS MASCARADES TRUQUEES ET ENSANGLANTEES A SON PROFIT EXCLUSIF HABITUEL.

Le peuple camerounais considère qu'il est désormais gouverné par un dangereux cancéreux, simulé mort et ressuscité en Suisse au cours d'un voyage privé.

Pourtant, Paul BIYA, mort ou vivant sera jugé pour :

- assassinats,
- tortures,
- disparitions,
- détournements de biens publics,
- corruption.

Aussi, Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait que le Cameroun est plongé dans l'obscurité, sans lumière ni eau potable.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il a condamné à mort AHIDJO, mort en exil.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il a assassiné et condamné à l'exil des grandes figures de l'histoire politique de notre pays durant 40 années de pouvoir sanguinaire à coups d'élections truquées et ensanglantées.....

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il y a malgouvernance, sans transparence ni alternance démocratique, ni la mise en place d'institutions fonctionnelles en cas de vacance du pouvoir.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il a laissé le pouvoir vacant pour aller en Suisse en visite privée, accompagné de sa famille, sa femme et ses deux enfants, pour mettre à l'abri les fonds détournés du pétrole camerounais au profit de sa famille et de son clan tribal, avant de quitter le pouvoir à la manière de AHIDJO, son prédécesseur et malheureux criminel, vomi et chassé par le peuple camerounais, endeuillé et plongé dans l'obscurité, sans électricité ni eau potable.

Enfin, le peuple camerounais et sa diaspora organiseront, quoiqu'il arrive, la condamnation du criminel Paul BIYA, désormais « mort-vivant ».

Le 10 juin 2004.
Le secrétariat de la Ligue Camerounaise
des Droits de l'Homme.

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE

Ruben UM NYOBE

Ernest OUANDIE

Afana OSSENDE

Abel KINGE

Monseigneur Albert NDONGMO

APPEL d'URGENCE
DE LA LIGUE CAMEROUNAISE
DES DROITS DE L'HOMME

§

AU SECOURS
DU PEUPLE
CAMEROUNAIS
QUI SE MEURT SOUS
LA DICTATURE DE
L'ETAT CRIMINEL
TORTIONNAIRE DE
PAUL BIYA.

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050. Site Internet : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

APPEL d'URGENCE
DE LA LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME

§

**AU SECOURS DU PEUPLE CAMEROUNAIS QUI SE MEURT SOUS LA
DICTATURE DE L'ETAT CRIMINEL TORTIONNAIRE DE PAUL BIYA .**

Le peuple camerounais considère qu'il est désormais gouverné par un dangereux cancéreux, simulé mort et ressuscité en Suisse au cours d'un voyage privé.

Pourtant, Paul BIYA, mort ou vivant sera jugé pour :

- assassinats,
- tortures,
- disparitions,
- détournements de biens publics,
- corruption.

Aussi, Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait que le Cameroun est plongé dans l'obscurité, sans lumière ni eau potable.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il a condamné à mort AHIDJO, mort en exil.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il a assassiné et condamné à l'exil des grandes figures de l'histoire politique de notre pays durant 40 années de pouvoir sanguinaire à coups d'élections truquées et ensanglantées.....

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il y a malgouvernance, sans transparence ni alternance démocratique, ni la mise en place d'institutions fonctionnelles en cas de vacance du pouvoir.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait qu'il a laissé le pouvoir vacant pour aller en Suisse en visite privée, accompagné de sa famille, sa femme et ses deux enfants, pour mettre à l'abri les fonds détournés du pétrole camerounais au profit de sa famille et de son clan tribal, avant de quitter le pouvoir à la manière de AHIDJO, son prédécesseur et malheureux criminel, vomi et chassé par le peuple camerounais, endeuillé et plongé dans l'obscurité, sans électricité ni eau potable.

Paul BIYA, mort ou vivant, ne change rien au fait que le rapport d'enquêtes de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (F.I.D.H.) et d'Amnesty International a constaté que la torture n'est qu'une banalité quotidienne au Cameroun et que les prisons sont des mouiroirs, y compris pour les femmes enceintes emprisonnées et violées, la jeunesse prostituée et l'élite corrompue.

Voilà le Cameroun de Paul BIYA qui tourne notre peuple en dérision en rentrant de son voyage privé pour nous promettre encore 20 ans de crimes, de meurtres et d'assassinats, planifiés comme dernier serment de son testament du renouveau.

Enfin, le peuple camerounais et sa diaspora organiseront, quoiqu'il arrive, la condamnation du criminel Paul BIYA, désormais « mort-vivant ».

Le 11 juin 2004.
Le secrétariat de la Ligue Camerounaise
des Droits de l'Homme.